

# LESQUIN OBJECTIF 06

ANTENNES-RELAIS = ONDES ELECTROMAGNETIQUES = DANGER

## Cadastre électromagnétique de Lesquin : Mise à jour 2015

Dans les prochaines semaines, des membres du Collectif « Lesquin Objectif 0.6 », créé fin 2011, sillonneront les rues de la commune avec un appareil de couleur orange surmonté d'une grosse boule, qui permet de mesurer le niveau d'exposition de la population aux ondes électromagnétiques. Les mesures seront ensuite reportées sur une carte sur laquelle elles apparaîtront sous forme de points colorés, comme cela avait été fait lors de la campagne de mesures de 2013. La cartographie des mesures de 2013 est disponible dans un article du Collectif publié sur le site internet de la ville de Lesquin (rubrique « services Municipaux » chapitre « Enquête Publique »)

### **Pourquoi une nouvelle campagne de mesures de champ électromagnétique ?**

#### **1- Une évolution du parc immobilier**

Depuis 2013, des nouveaux quartiers ont été construits sur la commune, il convient de les intégrer dans la cartographie. Nous profiterons de l'occasion pour incorporer les zones du CRT situées sur la commune, et notamment les crèches d'entreprises.

#### **2- Une augmentation inéluctable de la puissance des antennes**

Pour la téléphonie mobile, la « 4G » mise en avant dans les offres des opérateurs, demande plus de débit et donc plus de puissance. Cette nouvelle technologie se développe progressivement, par exemple ORANGE annonce couvrir 75% de la population et SFR 50%. Un des (« nombreux ») avantages est de pouvoir visualiser des séquences vidéo ou des émissions de télévision sur le petit écran d'un smartphone. A chacun de juger de la pertinence d'un tel avantage. La couverture de la 4G n'est pas complète, mais on annonce déjà la « 5G »...

De la puissance, il en faut de plus en plus avec la multiplication des sources d'utilisation des ondes électromagnétiques et l'avènement des objets connectés. C'est le progrès ? Certainement; mais c'est aussi une profusion d'offres commerciales dont chacun jugera à qui elles profitent, et c'est surtout aussi une source de risques. Chacun est libre d'avoir un avis sur la montre connectée au smartphone pour envoyer en temps réel des paramètres relatifs à la santé des personnes, et la commande à distance du chauffage à la maison, sans parler du frigo qui fait sa liste de courses au supermarché.

L'un des enseignements de notre campagne de mesures de 2013 est que les antennes de radiotéléphonie ne sont pas les seules à générer des champs électromagnétiques : Nous devons intégrer le développement du WIFI (communication sans fil essentiellement pour internet) et le DECT (communication des téléphones fixes sans fil) qui sont des sources d'exposition, à l'initiative de chacun d'entre nous !

AVRIL 2015

## LE PRINCIPE DE PRECAUTION DOIT PRIMER

### 3- Un constat partagé sur les risques liés à l'exposition aux ondes électromagnétiques

Le collectif agit pour une réduction de l'exposition des Lesquinois et des salariés travaillant sur la commune à un niveau maximal de 0,6 Volts par mètre.

Qui dit augmentation de puissance dit augmentation d'exposition et de risque, et nécessité d'appliquer le principe de précaution. Partout en France des Associations et des Collectifs d'habitants comme le nôtre se sont créés pour faire reculer le risque sanitaire. Dans la région, on peut citer à titre d'exemple le CALL, Collectif de Lys-les-Lannoy, les actions de la Mairie et des habitants d'Hellemmes et de Villeneuve d'Ascq (se référer aux articles de presse locale) et de nombreuses autres initiatives locales, comme récemment à Hoymille.

C'est dans ce contexte qu'a été promulguée la Loi « Abeille » du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques. Cette loi vise à modérer l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) est chargée d'évaluer périodiquement les risques et effets des champs électromagnétiques.

Le WIFI est désormais interdit dans les locaux accueillant des enfants de moins de 3 ans. D'autre part, une étude va être lancée pour vérifier l'opportunité de créer des zones urbaines à rayonnement réduit, pour soulager quelque peu la souffrance des électro-hypersensibles.

A titre d'information, nous rappelons quelques-uns des risques constatés vis-à-vis de la santé : troubles du sommeil, augmentation du stress et ou de la nervosité, fatigue, apparition de cancers, de problèmes cardiaques, de problèmes neurologiques, augmentation du risque de stérilité masculine voire féminine, risque de mutations génétiques et du comportement chez l'enfant, etc. Il est conseillé de limiter l'usage du téléphone sans fil à une demi-heure par jour au maximum !

On peut constater que les Associations de Consommateurs et Locataires telles que la CLCV appellent à la vigilance et on ne peut que regretter qu'une autre Association Nationale de Consommateurs se soit, elle, rangée dans le camp des opérateurs...

### 4- Une cartographie pour proposer des solutions dans les zones à risques

Le but final des mesures est de voir si les opérateurs ont fait des efforts pour réduire les niveaux d'exposition depuis notre dernière campagne de mesures et de faire ressortir les lieux où le niveau d'exposition est le plus fort. Dans ces lieux, différentes solutions sont alors envisageables. L'idéal est bien sûr que la puissance de l'antenne concernée soit réduite, et nous solliciterons la Mairie pour cela. Il existe aussi des solutions de protection des lieux d'habitation (rideaux spéciaux, peintures, panneaux, etc...) Il ne faut pas non plus oublier les solutions individuelles comme la coupure du WIFI quand il n'est pas utilisé (de nombreuses « box » possèdent un interrupteur) et l'utilisation de téléphones fixes sans fils qui ne génèrent pas d'ondes quand il n'y a pas de communication téléphonique (ils ne coûtent pas plus chers que les autres)

En tout état de cause, l'information et la concertation doivent être la règle, à l'instar de ce qui se fait, par exemple à Tourcoing.

***Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, rejoignez le Collectif Lesquin Objectif 0.6 pour le renforcer et permettre la protection sanitaire de la population locale.***